



La FNO, seule organisation syndicale qui s'engage pour les orthophonistes

élections
URPS fno
des orthophonistes

du 31 mars au 7 avril 2021 #JeVoteAuxURPS

fno **SROAL**
Alsace

fno **SOCHA**
Champagne - Ardenne

fno
Fédération Nationale des Orthophonistes
Lorraine



LISTE DES CANDIDATS

Justine Bernardon
Wasselonne (67)

Maud Borgniat
Frignicourt (51)

Sara Bragard
Montigny lès Metz (57)

Grégory Bynen
St Nicolas de Port (54)

Martin Creusat
Mulhouse (68)

Pierre-Olivier François
Strasbourg (67)

Christine Gaudel
Reims (51)

Isabelle Godonaise-Aubry
Mourmelon-le-Grand (51)

Marie Jacquot
Lunéville (54)

Cécile Pfirsch-Demangel
Ensisheim (68)

Agnès Siciak-Tartaruga
Labry (54)

Line Thouvenin-Conraux
Vitry-le-François (51)

Camille Antoine
St Nicolas de Port (54)

Sophie Sidoli
Saint-Dizier (52)

Elsa Wessbecher
Molsheim (67)

12 sièges sont à pourvoir dans cette assemblée URPS Orthophonistes Grand-Est. Les candidats 13, 14 et 15 seront élus en cas de démission d'un ou plusieurs membres en cours de mandat.

Au cours du mandat 2016-2021, nos représentants à l'URPS Orthophonistes Grand Est ont mis en place de **nombreuses actions**, à destination **des orthophonistes** mais aussi **des autres professionnels de santé**, parmi lesquelles :

- **La diffusion de plaquettes et affiches** autour de l'**oralité**, de la **dysphagie** à destination **de tous les orthophonistes libéraux** mais aussi des pédiatres, des médecins, des Ehpad... ;
- L'organisation de **soirées de prévention** départementales autour des écrans, de l'illettrisme pour **informer** et **sensibiliser** les acteurs de santé mais aussi le grand public ;
- La **négociation** et la signature du **zonage** qui conditionne l'accès aux **contrats incitatifs à l'installation** ;
- Au début de la crise sanitaire, la **recherche active de solutions auprès de l'ARS**, en lien

avec les autres URPS, afin que les orthophonistes obtiennent une dotation en **équipements de protection individuelle** ;

- **La signature avec l'ARS** d'un Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (**CPOM**) ayant permis à la région Grand Est d'être la première à entrer dans l'expérimentation de la **Plateforme prévention et soins en orthophonie** (PPSO).

Nos 15 candidats contribueront **à la politique de santé territoriale** en représentant les orthophonistes libéraux face au déploiement de dispositifs comme les CPTS (communautés professionnelles territoriales de santé) ou encore les PCO-TND (plateformes de coordination et d'orientation des troubles du neurodéveloppement) tout **en veillant au respect de notre convention nationale**, garante de l'exercice de l'orthophonie.

Ils poursuivront l'expérimentation de la **PPSO**,

dispositif novateur, réponse parmi d'autres à la **problématique d'accès aux soins en orthophonie**, pour le public comme pour les professionnels.

Ils favoriseront les **échanges interprofessionnels afin de promouvoir l'orthophonie**, et notamment sa place dans **les parcours de soins** (troubles neurodéveloppementaux, troubles neurologiques, prises en soin post Covid...) ainsi que les rencontres inter-URPS pour travailler autour de thématiques communes.

Entre le 31 mars et le 07 avril 2021, votez pour l'orthophonie !





élections
URPS fno
des orthophonistes

La FNO, seule organisation syndicale qui s'engage pour les orthophonistes

du 31 mars au 7 avril 2021 **#JeVoteAuxURPS**

Cher.e collègue,

Dans toutes les régions de métropole et d'Outre-Mer, vous êtes appelé.e à élire prochainement les membres de vos URPS, représentant tou.te.s les orthophonistes en exercice libéral.

Les 190 candidat.e.s, adhérent.e.s de la FNO, s'engagent à défendre auprès de toutes les instances régionales les valeurs portées depuis toujours par la FNO : défense et promotion de la profession, des professionnel.le.s, des patient.e.s et des usagers.

AGIR POUR LES ORTHOPHONISTES ET LES PATIENT.E.S

Veiller à la primauté de la Convention Nationale des orthophonistes et protéger le paiement à l'acte

Participer à l'organisation des soins et à la gestion des crises sanitaires comme la crise de la Covid19 (distribution de matériel de protection, organisation des sorties d'hôpital vers les soins de ville...)

Développer et favoriser la prévention en orthophonie

Favoriser la formation professionnelle (prévention des risques psychosociaux, ETP, premiers secours)

Lutter contre l'épuisement professionnel

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS EN ORTHOPHONIE :

Améliorer la répartition des orthophonistes sur le territoire en promouvant l'installation en zones très sous dotées

Renforcer les relations avec les Centres de Formation Universitaire en Orthophonie

Contribuer à la formation des diplômé.e.s de l'Union Européenne

Accueillir les professionnel.le.s nouvellement installé.e.s dans la région

PROMOUVOIR L'ORTHOPHONIE DANS LE PAYSAGE RÉGIONAL DE SANTÉ

Favoriser l'inter-professionnalité et l'intervention coordonnée auprès des patient.e.s (CPTS*, ESP*...)

Développer les nouveaux modes de communication entre professionnel.le.s de santé

Représenter les orthophonistes dans les institutions et les commissions, notamment concernant la démocratie en santé (ARS*, CRSA*...)

Favoriser les innovations en santé, notamment avec le télésoin



La FNO, la seule organisation syndicale qui s'engage pour les orthophonistes

www.fno.fr